

# Escap : non-assistance à coordination EN DANGER ?

**Incompréhension et colère : c'est le sentiment qui monte parmi les représentants des professions libérales qui ne comprennent pas pourquoi ni le ministère de la Santé, ni l'Assurance maladie ne fait le moindre geste pour favoriser la mise en place de l'équipe de soins coordonnée autour du patient (Escap). Pourquoi ? Parce que cette idée vient du terrain ? Parce que c'est trop simple ? Pourtant, il y a urgence pour les patients.**

**L**a canicule fait craindre le pire, les urgences sont en feu, l'hôpital craque de toute part... et les professionnels de santé libéraux sont accusés de ne rien faire pour arranger la situation. Mais bien sûr... Ce qui se passe, c'est l'élargissement du fossé de l'incompréhension entre les professionnels de santé de ville qui prennent en charge au quotidien l'écrasante majorité des patients et les tutelles, ministère de la Santé et Assurance maladie. Le dernier exemple en date, malheureusement plus que symbolique, concerne l'équipe de soins coordonnée autour du patient (Escap). Le modèle est proposé, via l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS)\* dont Les CDF sont membres, par l'ensemble des acteurs de ville pour améliorer significativement la coordination lors de la prise en charge d'un patient fragile ou complexe. Mais depuis une première rencontre le 1<sup>er</sup> mars dernier avec le directeur de l'Assurance maladie, plus rien.

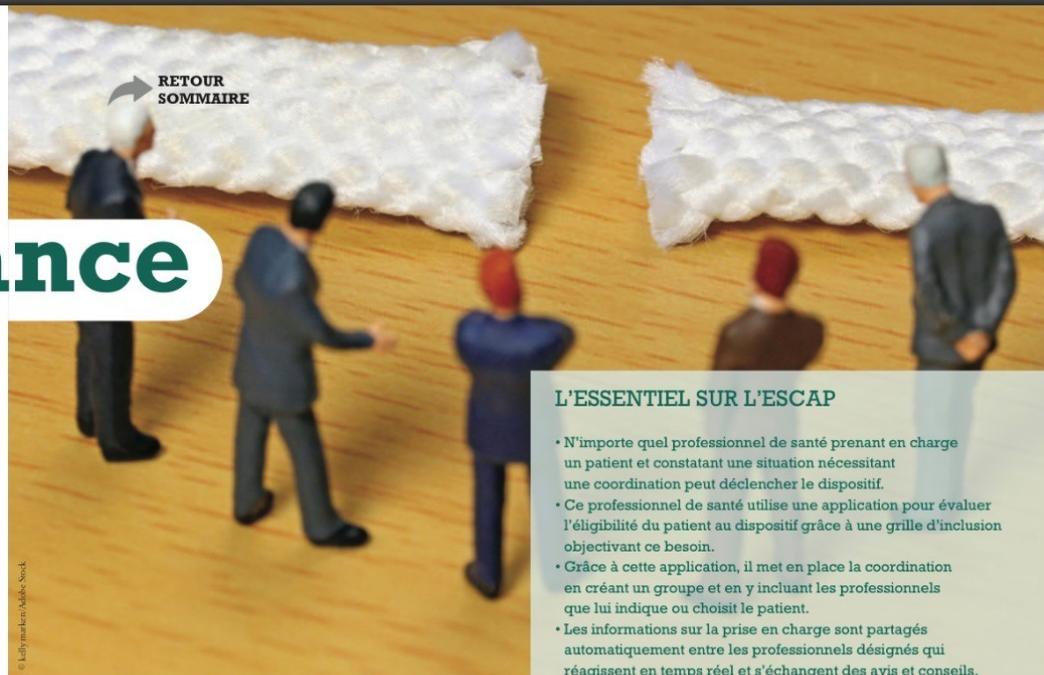
## Trop pragmatique, trop simple ?

L'UNPS organisait le 15 juin une conférence de presse pour s'inquiéter du silence assourdissant des tutelles sur le sujet alors que, dans le contexte actuel de crise, la mobilisation autour de l'Escap devrait être totale. Voilà un dispositif

venant du terrain, adapté à la réalité des prises en charge, sans lourdeur administrative, innovant et opérationnel qui ne demande qu'un coup de pouce réglementaire et financier afin que pour de bon, soit lancée la coordination des professionnels de ville. Que demander de mieux pour améliorer la situation et commencer à répondre de façon pragmatique aux préoccupations et demandes des Français ?

## Les élus en rêvent

Les élus de terrain ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : « *Nous en rêvons*, explique Gilles Noël, président de l'Association des maires ruraux de la Nièvre et membre du conseil d'administration de l'Association des maires ruraux de France (AMRF). *C'est d'ailleurs pourquoi nous avons présenté à tous les candidats à l'élection présidentielle l'Escap parmi les 4 propositions phares à mettre en œuvre dans le prochain quinquennat. Nous l'avions sélectionné parmi 88 autres propositions.* » Gilles Noël n'a rien gagné en soutenant l'Escap, si ce n'est une solution répondant à la demande de ses administrés. L'Escap ne va pas résoudre à lui seul le problème lourd des déserts médicaux. Mais il permettra au moins une meilleure coordination entre les professionnels de santé pour mieux prendre en charge et plus rapidement les patients fragiles. L'Escap



## L'ESSENTIEL SUR L'ESCAP

- N'importe quel professionnel de santé prenant en charge un patient et constatant une situation nécessitant une coordination peut déclencher le dispositif.
- Ce professionnel de santé utilise une application pour évaluer l'éligibilité du patient au dispositif grâce à une grille d'inclusion objectivant ce besoin.
- Grâce à cette application, il met en place la coordination en créant un groupe et en y incluant les professionnels que lui indique ou choisit le patient.
- Les informations sur la prise en charge sont partagées automatiquement entre les professionnels désignés qui réagissent en temps réel et s'échangent des avis et conseils. Les informations éligibles, sécurisées et tracées, alimentent le DMP du patient.

Il s'agit d'un dispositif pragmatique, opérationnel (trois éditeurs de logiciels ont déjà développé la solution : Idomed, e-Coordination et Entr'Actes), souple, adapté et répondant aux préoccupations des patients fragiles. Pas de paperasse, pas de projet médical préalable, pas de Sisa à créer, pas de fausse hiérarchie, pas besoin de 10 réunions préalables... Juste la possibilité de se coordonner autour du patient. Chaque professionnel est dans sa sphère de compétence, mais chacun peut réagir lorsqu'il constate l'urgence de coordonner les soins et ainsi éviter la dégradation de la situation du patient. Voir la vidéo explicative de l'UNPS : <https://www.unps-sante.org/actualites/a-la-une/video-presentation-escap/>.

temps que les tutelles ouvrent les yeux sur cette réalité. Ce serait tout à leur honneur. La France ne peut plus se payer le luxe de bâtir des cathédrales administratives pour soigner ses concitoyens. Et pour une fois, « faites confiance aux libéraux », exhorte le Dr Joubert.

Lucien Sague

\* L'instance officielle qui représente l'ensemble de professionnels de santé libéraux. Les CDF y sont représentés par Catherine Mojański, vice-présidente.